



Visa **Inde** - Liste des documents **Tourisme**

Documents nécessaires

- ✓ 1 Bon de commande à formuler en ligne
- ✓ 1 passeport valable au moins 6 mois
- ✓ Copie page 2 et 3 du passeport (Page identité) sur feuille A4
- ✓ 1 Formulaire officiel de demande de visa Inde à compléter en ligne et à imprimer. Vous cliquerez sur le lien en bas à gauche de l'écran « Regular Visa Application ». Le formulaire est valable pour une durée de 20 jours à compter de son émission. Veuillez vous fier à notre document "Comment compléter le formulaire de visa Inde sur passeport". Important : Pour être valable, le formulaire officiel indien doit être signé par le requérant du visa à deux endroits : Signature sous l'espace photo sans dépasser le cadre réservé et signature en seconde page. Aucune inscription au stylo ne doit figurer sur le formulaire.
- ✓ 2 photos d'identité récentes et identiques de tailles 5cm x 5cm (Normes photographiques indiennes)

Documents supplémentaires

- ⊕ Pour les enfants mineurs ayant un passeport individuel, joindre en plus du formulaire officiel de demande de visa, une autorisation manuscrite du père et de la mère ainsi qu'une copie du livret de famille.
- ⊕ Les ressortissants d'un des pays de l'Union Européenne résidents en France doivent fournir un justificatif de domicile (Quittance de loyer, quittance EDF) ainsi que le formulaire additionnel pour les ressortissants étrangers. 30 euros de frais supplémentaires sont exigés par l'ambassade de l'Inde.
- ⊕ Les ressortissants d'un pays non membre de l'union Européenne doivent fournir une copie de la carte de séjour ainsi que le formulaire additionnel pour les ressortissants étrangers. 30 euros de frais supplémentaires sont exigés par l'ambassade de l'Inde.
- ⊕ Entrée dans la région contrôlée du SIKKIM : Effectuer une demande de permis spéciale auprès du FRRO : <https://indianfrro.gov.in/eservices/>. Ce document est séparé de votre demande de visa